

Saint-Gilles ma ville

JULIET 2015

► VIE SCOLAIRE :

- nouveaux rythmes scolaires : un an après
- travaux dans nos écoles

► AMENAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN :

- quartier de la Croix d'Arquier

► ANIMATIONS ESTIVALES :

- fêtes du 14 juillet, fêria, fête de la saint Gilles, médiévales, etc...



URGENCES

- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence unique : 112
- Police municipale :
..... 04 66 87 31 44
- Centre de secours :
..... 04 66 87 77 00
- Centre antipoison :
..... 04 91 75 25 25
- ErDF dépannage électricité :
..... 08 10 33 30 30
- GrDF dépannage gaz :
..... 08 10 43 30 30
- Urgences eau potable :
..... 04 30 62 10 09
- Urgences assainissement collectif :
..... 09 77 40 11 39
- Ordures ménagères :
..... 04 66 02 54 54
(enlèvement des encombrants sur RDV le mardi et le vendredi)



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique

3237.

Collecte des encombrants

Les «encombrants» font l'objet d'une collecte spécifique **chaque MARDI et VENDREDI**, sur simple rendez-vous.

Pour en bénéficier, téléphonez **04 66 02 54 54**



NAISSANCES

AVRIL

- Le 17 : Mohamed TELLAOU
- Le 24 : Laïtia EDJEKOUANE
- Le 25 : Mackenzy ROBERT
- Le 26 : Sam GIRARD

MAI

- Le 3 : Alicia THERME
- Le 6 : Nicolas PORTE
- Le 11 : Mélia ABOUDA, Faraha MACHAL
- Le 15 : Giulia FOUQUET
- Le 18 : Moussa BENGANA
- Le 19 : Lara FERNANDES SAMPAIO
- Le 30 : Nahil LAMSSYAH
- Le 31 : Lana PAGES

JUIN

- Le 1^{er} : Nathan LOPEZ ORTEGA
- Le 3 : Lélia CARION
- Le 4 : Grégory DANGOISSE
- Le 5 : Tyliaann VANDEUR
- Le 7 : Souhail HANCHI

MARIAGES

AVRIL

- Le 18 : Mohamed OUBELLA et Smahane MOUNIR
- Le 25 : Jean-Marie BEAUSSIER et Françoise BRILLE
- Le 25 : Karim HAZZA et Sahourie GOURMAT

MAI

- Le 16 : Fendhy MERHOUNI et Linda MANAI
- Le 23 : Nabil ALIOUANE et Marina BOUTHEMY
- Le 23 : Cédric LUTRIN et Ophélie DELAYGUE
- Le 30 : Mickaël HERVE et Laetitia FREMIOT

JUIN

- Le 13 : Jocelyn DENIS et Marie-Christine RICHOUX

DECES

AVRIL

- Le 16 : Lucile HUGON veuve SALLES
- Le 20 : Isabel SERRANO veuve NAVARRO
- Le 21 : Marcel LEFEBVRE.
- Le 24 : Eucaristia MARTINEZ veuve LANDETTE
- Le 27 : Jean-Emile GAISSAC - André HERARD.

MAI

- Le 4 : André VELAYGUET
- Le 5 : Odette MARTINEZ veuve MARTINEZ - Eliane PERETTI
- Le 7 : Francisco BELMONTE
- Le 26 : Maryse FERNANDEZ veuve BREMON - Dolores ORTEGA Y CUTANDA veuve PENALVER - Marie VERLAGUET veuve RAYMOND
- Le 29 : Badra BENABED - Georgette SPIQUEL veuve CHENNEVIÈRE

JUIN

- Le 1^{er} : Max SALOMON.
- Le 5 : François ANGOSTO - Serge DUPONT Anna SEGURA veuve MIALON
- Le 8 : Guy PICARDAT
- Le 10 : Lysiane NERCISSE épouse MULAS.

Hôtel de Ville

Place Jean Jaurès
30800 Saint-Gilles
Tél. : 04 66 87 78 00
Fax : 04 66 87 78 19
Mail : contact@ville-saint-gilles.fr
Site internet : www.saint-gilles.fr



VOTRE MAIRIE



le mot du maire

Madame, Monsieur, chers Saint-Gillois,

L'été est là, pour tout simplement prendre du repos, pour faire le point, se retrouver en famille ou entre amis. C'est aussi le temps d'un travail intense pour d'autres. Sportives, récréatives ou associatives, les activités de loisirs seront nombreuses pour nos enfants ou pour les plus grands.

Cette année, la Ville de Saint-Gilles, en partenariat avec l'association des Festivités, a voulu mettre un accent particulier sur notre fête nationale du 14 juillet en adossant aux traditionnels bal populaire et feux d'artifice, une cérémonie officielle au monument aux morts, un défilé et un repas « républicain et patriotique » ouvert à tous.

Vivre en France est une chance. Cela accorde de nombreux droits mais implique aussi des devoirs, notamment celui d'honorer et de célébrer dignement la fête nationale française (le 14 juillet 1789 la prise de la Bastille entraînait la fin de la monarchie absolue). Nous le faisons, quoique certains en disent.

Fin août, nous pourrons nous retrouver autour de nos traditions festives et taurines.

Cependant, la préparation de ces moments nécessaires ne nous fait pas perdre de vue le travail que vous nous avez confié : « redorer l'image de Saint-Gilles ».

Après les visites fructueuses pour notre ville des préfets de Région (2 fois), du Gard (3 fois) et du président de Nîmes Métropole, j'accueillerai en juillet le nouveau président du Conseil Départemental, Monsieur Denis BOUAD, pour le convaincre de nous accompagner financièrement dans nos projets.

**« Qui sème chichement moissonnera chichement,
qui sème largement moissonnera largement » (Saint-Paul).**

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre pour de nouveaux chantiers à ouvrir ensemble, au service exclusif de notre ville.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

Etat civil – Urgences	2
Edito	3
Vie scolaire et petite enfance	4
Vie scolaire - Travaux	9
Jeunesse	12
Aménagement quartiers	13
Social.....	14
Economie et emploi	15
Sports.....	16
Culture.....	18
Animations	20
Tribunes	
Infos pratiques	22
Médias	23
Agenda.....	24



**SAINT-GILLES,
ma ville**
N°5
Juillet 2015

Journal municipal de la Ville
de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES
Tél. : 04 66 87 78 00 – Fax : 04 66 87 78 19
www.saint-gilles.fr
communication@saint-gilles.fr

Directeur de la publication :
Eddy VALADIER

Rédacteur en chef : Sylvie HAVEZ
Conception, coordination, création
et mise en page :

Direction de la communication
de la Ville de Saint-Gilles

Impression : Impact Imprimerie

Crédit photos : Ville de Saint-Gilles,
Claude Jourdan, Bruno Trouillet, Fotolia

Tirage : 7 000 exemplaires

«...les TAP deviendront payants à la rentrée prochaine. Je le ressens comme une frustration, mon désir le plus cher ayant été de maintenir la gratuité de ce service pour les familles dont les parents travaillent»

Dominique NOVELLI, 1^{ère} adjointe

Nouveaux rythmes scolaires : un an après... - interview

«Voici venu le temps d'un premier point d'étape, un an après l'application contrainte de la loi sur les rythmes scolaires, en septembre 2014. Je me dois d'autant plus de dresser ce bilan que cette réforme, comme je l'avais déjà écrit, a eu un impact sur les finances de notre commune. Bien que chaque Saint-Gillois et Saint-Gilloise connaisse ma position et celle de notre équipe quant à cette loi absurde, je me suis fait un devoir que les choses se passent du mieux possible, pour les enfants comme pour leurs parents.



Dominique Novelli
Première adjointe déléguée à l'enseignement scolaire,
la petite enfance et au centre de loisirs

Suite au vote de chaque conseil d'école, nous avons choisi le vendredi après-midi pour la mise en place des Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) découlant de la réforme.

Je ne vous cacherai ni l'ambiguïté ni la lourde logistique auxquelles les services municipaux et moi-même avons dû faire face au démarrage : modalités d'inscription; recrutement de 30 animateurs chaque vendredi après-midi; organisation d'activités relativement constantes avec des animateurs stables; utilisation de locaux en cohabitation avec les équipes enseignantes; adaptation de créneaux d'infrastructures diverses; re-déploiement d'agents municipaux (culture,

sport, jeunesse, patrimoine, ATSEM, etc.); mise en place d'un ramassage scolaire le mercredi et adaptation de notre prestataire malgré ses propres contraintes, transports intra-muros supplémentaires pour acheminer les demi-pensionnaires, etc.

Tout ceci dans le respect, comme je m'y étais engagée, du bien-être des enfants, du confort des parents (notamment de ceux qui travaillent) et de la gratuité des activités pour cette première année.

L'effort financier pour se conformer à la loi a représenté 149 000 €.

Nous avons bénéficié, cette année, de subventions étatiques, a priori reconduites dans des conditions que nous ne connaissons pas encore. Quoiqu'il en soit, elles ne seront pas pérennes et finiront tôt ou tard par disparaître.

Nous avons dispensé des activités de qualité.

Dans certaines écoles, c'est le projet pédagogique annuel qui a été décliné de manière ludique. Ailleurs on a valorisé les atouts de notre ville en termes de patrimoine, de culture et de traditions, d'autres enfin ont travaillé sur l'environnement et le développement durable... toutes activités qui éveillent les sens des petits et plus grands. Les

animateurs n'ont pas manqué d'imagination ni de cohérence dans leurs propositions et fait preuve de patience et d'une grande réactivité devant les difficultés rencontrées.

Je déplore néanmoins l'indiscipline de certains parents, qui inscrivent leur(s) enfant(s) mais, du fait de la gratuité des activités, n'avertissent pas de leur absence. Ceci engendre parfois un surcroît d'animateurs et dénote d'un manque total de respect de l'argent public.

Comme je l'avais déjà annoncé, les TAP deviendront payants à la rentrée prochaine. Je le ressens comme une frustration, mon désir le plus cher ayant été de maintenir la gratuité de ce service pour les familles dont les deux parents travaillent, et qui n'ont donc pas d'autre choix que d'inscrire leur(s) enfant(s) aux TAP le vendredi après-midi. J'ai longtemps cherché une solution légale pour le faire, mais en vain... ! Je me suis donc résignée à mettre en place un tarif modeste, pour ne pas trop pénaliser les familles saint-gilloises

la proposition de G. Collard que nous avons rejetée :
Faire payer uniquement les familles dont les parents travaillent !!!

Je souhaite par ailleurs que cette cotisation limite l'absentéisme aussi injustifié qu'intempestif et permette de proposer, de temps à autre, des activités extérieures.»

Tout sur les TAP

(Temps d'Accueil Péri-scolaire)

Ouverts à tous les enfants fréquentant les écoles publiques de la ville, les TAP se déroulent tous les vendredis après-midi, de 13h30 à 16h30 (avec repas possible aux restaurants scolaires de 11h30 à 13h30).

Les activités proposées contribuent à l'épanouissement des enfants, en développant leur curiosité, et s'inscrivent dans le projet pédagogique de chaque ALP (Accueil de Loisirs Péri-scolaires).



L'équipe d'encadrement des TAP

Les locaux :

Les TAP utilisent les locaux scolaires (classes, cours d'école, réfectoires, salles d'informatique, etc.), les équipements sportifs (gymnase, stades, ...) et les équipements culturels (médiathèque)

L'encadrement :

Il est essentiellement confié au personnel communal (directrice et animateurs des ALAE), agents de médiation, du service des sports, du service du patrimoine, AT-SEM, etc. Le nombre d'encadrants est fixé à 1 pour 18 enfants en école élémentaire et 1 pour 14 enfants en école primaire, pour assurer la sécurité dans les ateliers et lors des déplacements.

Les objectifs :

Il s'agit de favoriser l'autonomie des enfants, de les responsabiliser; faire leur apprentissage de la vie en collectivité, du respect et de la solidarité; favoriser l'imaginaire et la créativité; proposer des

activités ludiques; découvrir notre patrimoine, notre territoire, nos cultures et nos traditions.

Quelques exemples d'activités développées pendant cette première année:

VENTOULET

Découverte du goût (création de fruits, ateliers cuisine). Peinture (découverte de différentes techniques). Le toucher (confection de mobiles, jeux tactiles et sensoriels).

LAFORÊT :

Création d'une vidéo. Conte de Noël (histoires inventées et racontées aux maternelles). Kamishibai (histoires illustrées et racontées aux maternelles). Danses, chants, chorégraphies et GRS.

Activités sportives. Atelier contes (intervenant médiathèque).

JEAN MOULIN

(maternelle et primaire) :

Maternelle : le fil conducteur pour l'année est 2 nains, Romain et Justin, passant une semaine dans leur jardin à l'école et une semaine dans le jardin de l'école les Calades. Les enfants des 2 écoles correspondent pour se raconter ce que font Romain et Justin, qui se cachent ou cachent des objets.

Création d'un jardin. Ateliers manuels. Halloween et Noël (confection de costumes). Ateliers manuels de Noël (suspensions, sapins...). Activités sportives (dont boxe). Ateliers musique et chants. Atelier improvisation théâtre (la Croisée). Grand jeu de clôture de cycle chaque vendredi avant les vacances.

VICTOR HUGO

Initiation sportive (hockey, king ball, tennis, ultimate, strue ball, bowling, tir à l'arc, boxe, GRS. Patrimoine : réalisation d'une frise sur la légende de saint Gilles.

Ateliers manuels. Course d'orientation, chasse aux œufs.

JEAN JAURES

Construction d'un jardin. Histoires d'insectes, fresque en contre-plaqué, plantations. Masques en forme de légumes. Chants et danses du printemps. Bouquets. Déco du jardin avec peinture sur pneus, etc. Grande lessive : vitraux le thème « de jour comme de nuit ». Atelier recyclage (affiches avec des bouchons en plastique). Exposition en mairie.

JULES FERRY

Ateliers manuels sur les saisons. Concours d'affiches sur les Droits de l'enfant. Kermesse et spectacle de Noël. Carnaval. Chorale. Grande lessive (exposition nationale).

FREDERIC MISTRAL

Concours d'affiches sur les Droits de l'enfant. Kermesse et spectacle de Noël. Carnaval. Ateliers manuels sur les saisons.

LES CALADES

Échange autour du jardin avec l'école Jean Moulin. Ateliers manuels Jeux musicaux, expression corporelle, jeux sportifs. Ateliers de dessin. Goûters à thème. Atelier marionnettes. Jardinage (plantations, arrosage, vocabulaire des fleurs). Création de décorations extérieures.

Les TAP mode d'emploi

Tarif :

Les TAP redémarrent **vendredi 4 septembre** après-midi et feront l'objet, cette année, d'une participation financière de **10 € par enfant et par cycle d'activités**.

1^{er} cycle :

du 4 septembre au 16 octobre 2015

2^{ème} cycle :

du 6 novembre au 18 décembre 2015

3^{ème} cycle :

du 8 janvier au 19 février 2016

4^{ème} cycle :

du 11 mars au 15 avril 2016

5^{ème} cycle :

du 6 mai au 1^{er} juillet 2016

● Accueils de Loisirs Extrascolaires petites et grandes vacances scolaires

Les fiches d'inscription, disponibles tout l'été au service Enfance, doivent être remplies avant tout enregistrement ou paiement.

Documents à fournir :

- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile.
- Photocopie des vaccinations (carnet de santé).
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (y compris piscine).
- Photocopie du livret de famille.
- Bons CAF 2015 pour les familles bénéficiaires pour les activités extrascolaires.

Inscriptions :

Elles ouvrent le 3 août au service Enfance, en mairie.

L'inscription couvre :

- **ALP** (Accueil de Loisirs Périscolaires) matin et soir : 7h30 à 8h30 et 16h30 à 18h
- **cantine** : 12h à 14h le lundi, mardi et jeudi et 11h30 à 13h30, le mercredi et le vendredi
- **TAP** : le vendredi de 13h30 à 16h30 le mercredi de 11h30 à 17h30/18h ou de 13h30/14h à 17h30/18h

Le service Enfance est situé en Mairie et vous accueille

le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

le jeudi de 8h30 à 12h

et le vendredi de 8h30 à 12h



Aux centres de loisirs aussi, c'est l'été

La famille, l'école et le Centre de Loisirs sont des acteurs complémentaires qui permettent à l'enfant de construire sa personnalité et de trouver sa place dans la collectivité qui l'entoure.

Au-delà de structures de garde pour les enfants dont les parents travaillent, les Centres de Loisirs constituent :

- un lieu d'éducation à part entière, complémentaire à celle de la famille et de l'école
- un lieu de découverte et d'enrichissement
- un lieu d'apprentissage de la vie collective et de sensibilisation à la citoyenneté

Le centre maternel accueille, à l'école Frédéric Mistral, **les 3 – 5 ans scolarisés**

Le centre primaire accueille, à l'école Jules Ferry, **les 6 – 14 ans**

Dates et horaires:

du mardi 7 juillet au jeudi 13 août 2015.

Accueil de 7h30 à 9h. Début des activités à 9h. Départ des enfants en ½ journée à 11h40. Repas à 12h. Accueil des enfants en ½ journée de 13h30 à 14h.

Les enfants peuvent être inscrits à la journée ou la ½ journée, avec ou sans repas.



Un bel exemple d'apprentissage de la vie en collectivité

Chaque structure est dirigée par un titulaire d'une formation BAFD, référent pédagogique pour l'ensemble de l'équipe éducative affectée à la structure.

Chaque équipe d'animation élabore un projet pédagogique, dans lequel s'inscrit le programme d'activités, qui privilégie l'expérimentation, la recherche, la découverte et la réalisation de projets collectifs.

Dans un esprit ludique, ils procurent à l'enfant l'apprentissage d'activités physiques, gestuelles, motrices, artistiques, culturelles ou technologiques, mais aussi des temps de repos !

Le Centre de Loisirs maternel s'amusera autour des thèmes des «5 sens» et de «La forêt enchantée», le centre primaire ayant, lui, opté pour «Robin des Bois» et «Robinson Crusoe»

Nouveauté : les inscriptions se sont déroulées tout au long de l'année, sans date contraignante, ce qui a permis aux parents d'inscrire leurs enfants sans stress ni attente. Une expérience concluante à renouveler...

**Informations et inscriptions
en Mairie – Service Enfance
04 66 87 77 66**



Atelier de confection de truffes au chocolat

Appreciations l'activité de nos restaurants scolaires

Le service de restauration collective de la Ville de Saint-Gilles sert environ 58 000 repas chaque année, livrés par la société API.



La commune a exigé l'intégration quotidienne d'un élément Bio aux menus proposés par la diététicienne et un repas Bio complet chaque mois ! Les produits Sud de France sont servis toutes les 6 à 8 semaines, ainsi que des repas à thème. Rappelons que le riz Canavère, produit à Saint-Gilles, est désormais cuisiné par la société API, suite à un appel d'offre.

Chaque année, 5 commissions de menus rassemblent les responsables de site, la diététicienne et les responsables d'ALAE, pour prendre en compte l'appréciation des enfants et émettre des suggestions. A la rentrée prochaine le groupe s'enrichira d'un parent d'élèves et d'une ATSEM de chaque école à tour de rôle. Chaque cantine gère un carnet journalier, remis mensuellement au prestataire.

Les repas sont livrés le matin sur chaque site et confiés aux bons soins des équipes : 290 repas à Jules Ferry (pour Corinne Massebieau, Hélène Monteils, Pilar Mourier, Josepha Moya, Christophe Pello et Karine Plaza), 30 aux Calades (pour Evelyne Java-

loyes) et 130 à Jean Moulin (pour Annie Sério et Marie-Jeanne Thomen).

Le public est accueilli par Viviane Dejean Gauthier et Virginie Leroy le lundi, le mardi et le jeudi de 7h30 à 16h15 (pas d'accueil le mercredi ni le vendredi). Les parents qui travaillent peuvent déposer les réservations dans la boîte à lettres.

Les inscriptions
pour la rentrée
ouvrent
du 20 juillet
au 27 août.



Une nouvelle politique de grands travaux pour nos écoles ...

Telle était la promesse de l'équipe municipale, qui met donc cette année à exécution son programme de réhabilitation annuel de nos écoles, parallèlement à l'entretien courant de l'ensemble des établissements scolaires. 2014, année de mise en place de la Municipalité, n'a pas permis de réaliser de gros travaux. Ce sont donc, dès 2015, deux écoles qui vont bénéficier d'une remise en état, puisqu'il y a un décalage incompressible d'une année pour gérer les marchés publics et mises en conformité administrative des projets.

La 1^{ère} école rénovée : Victor Hugo

Compte tenu de son état de vétusté avancé, la Ville a décidé de procéder urgemment aux travaux d'amélioration du niveau de sécurité, d'accessibilité et de réhabilitation de cet établissement.

«Après avoir visité cette école avec M. le Maire, nous avons décidé d'aller au-delà de la simple mise en sécurité. Par exemple, les peintures des classes et des cages d'escaliers du bâtiment A, le changement de menuiseries dans la salle d'activités (préau) et les salles de service, etc. se sont imposés comme une évidence. Ceci nous a contraints à dégager un budget plus conséquent, tout en gardant la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement... Notre ville est en manque cruel d'investissements ! La priorité de notre mandat est de nous y employer» (D. Novelli)

Descriptif sommaire des travaux engagés :

En termes de sécurité, les travaux portent sur la structure même des ouvrages, à savoir isolement des classes du 1^{er} étage par rapport au couloir par la mise en œuvre de cloisons coupe-feu, mise en place de portes coupe-feu dans les classes, recoupement de la circulation au 1^{er} étage du bâtiment A, suppression de marches isolées secondaires, suppression et déplacement de coffrets électriques, réfection de la couverture de l'auvent de la terrasse du bâtiment B et mise en place d'un garde-corps, reprise des enduits de la façade du bâtiment A, fourniture de rideaux non inflammables. De même, il sera procédé



La cour actuelle de l'école Victor Hugo ...

... et son projet de réaménagement



à la démolition complète de l'ensemble des plafonds du bâtiment B, avec mise en œuvre de nouveaux plafonds coupe-feu.

En matière d'accessibilité : création de rampes d'accès à l'ensemble des bâtiments et classes, changement des portes d'accès pour augmentation de la largeur disponible, création d'un accès normalisé PMR depuis le portail d'entrée de la cour jusqu'aux différents bâtiments.

Enfin pour ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments : changement de menuiseries, du revêtements de sol, peinture de murs, plafonds et menuiseries, remplacement de faïences, de robinetterie et de bacs sanitaires, traitement et peinture de façades.

La cour ne sera pas en reste : réfection complète du revêtement, aménagement paysager, implantation de terrains de jeux et de sports.

Le mur d'enceinte de l'école sera enfin renforcé et restructuré, traité et repeint. Les piliers

du portail seront renforcés de même que le système de fixation de ce dernier, portails et portillon étant également remis en peinture.

L'ensemble de ces aménagements représente un coût de **620 000 €**, dont 70 000 €

sont subventionnés par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le reste demeurant à la charge de la commune.

Le chantier démarre le 6 juillet, pour que les travaux de bâtiments se déroulent pendant



Entrée actuelle de l'école Laforet



les vacances estivales, quant à l'aménagement de la cour, il sera réalisé aux vacances de la Toussaint.

Extension de l'école Laforêt

L'objectif initial de l'extension du groupe scolaire était de réintégrer le réfectoire au sein de l'école, afin que les enfants puissent à nouveau manger sur place. Ce projet améliorera leur confort et diminuera les frais de transport.

Le second objectif était l'absorption de l'augmentation d'effectif dans les années à venir, d'où la construction de classes supplémentaires.

« Dans le même temps, nous remplaçons des sanitaires plus que vétustes par un nouvel équipement et, sur l'emplacement actuellement utilisé, nous créons une salle de classe pour les petits groupes (RASED, par exemple) et éliminons définitivement un bungalow hideux. » (D. Novelli)

La réponse apportée se décline donc comme suit :

- Réalisation de trois classes supplémentaires et d'un préau couvert, en extension du bâtiment actuel de l'école (1 classe et le préau au rez-de-chaussée et deux classes au premier étage).
- Contribution à la mise aux normes d'accessibilité (ajout d'un ascenseur),
- Réhabilitation du réfectoire dans l'école, à la place des deux classes actuelles
- Construction d'un bloc de sanitaires neufs (en remplacement de ceux existants, hors normes)
- Réhabilitation des sanitaires actuels en bureau RASED
- Démolition du bungalow dans la cour
- Réalisation d'une nouvelle entrée de l'école, avec un préau et un aménagement paysager de l'extérieur.

Durée des travaux :

La durée prévisionnelle du chantier est 19 mois. Il se déroulera en deux phases, l'extension de l'école et les nouveaux sanitaires devant être finis pour permettre d'engager la démolition du bungalow, réhabilitation du réfectoire et réhabilitation des sanitaires actuels en bureau.

La fin des études et le calendrier des appels d'offres ont été planifiés pour que les travaux démarrent en période de congés scolaires d'été. Ainsi les plus gênants (terrassements, fondations) se dérouleront hors des périodes de classe.

Le coût global de ces travaux d'établit à **922 638,00 €**.

Subventionnés par l'ANRU à hauteur de 249 112,26 €

et par le Conseil Départemental du Gard pour 10 383,00 €

Entretien estival

Comme chaque année, la période des vacances scolaires sera mise à profit pour procéder à quelques travaux d'entretien dans divers établissements.

Ecole le Ventoulet : changement des fenêtres d'une classe

Ecole Frédéric Mistral : changement des fenêtres de la tisanerie

Ecole Jean Jaurès : remise en peinture de deux classes

Ecoles Jules Ferry et Frédéric Mistral : équipement de rideaux anti chaleur

Quelques travaux additionnels pourront s'ajouter à cette liste à l'issue des conseils d'école, non encore achevés à l'heure de la rédaction de ce magazine.

« En conclusion, je tiens absolument à remettre en place une équipe d'intervention dédiée aux petits travaux d'entretien pour planifier et suivre les opérations dans chaque école et j'y travaille avec le Directeur des services techniques. Dans le même esprit, je suivrai moi-même les travaux réalisés chaque année en assistant aux réunions avec les entreprises retenues et nous nommerons un responsable technique de la Ville en charge de la bonne exécution des opérations. » (D. Novelli)



DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

**Du 15 juin au
15 septembre
2015**

**RESTOS,
CINÉ,
BOWLING,
LASER GAME,
KARTING,
ACROBRANCHE,
SQUASH,
PISCINE...**

**Passeport été :
maxi loisirs,
mini prix...**

Le passeport été, destiné aux 13 – 23 ans, est en vente depuis le 15 juin, à la Médiathèque de Saint-Gilles (avenue Emile Cazelles).

Pour l'obtenir, il vous faudra vous munir d'une photo, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Valable jusqu'au 15 septembre, il coûte 26 € et permet de faire plus de 70 sorties et activités gratuitement ou à prix réduit : cinéma, canoë, squash, piscine, bowling, restaurants...

**En vente
à la
médiathèque
de
Saint-Gilles**

PASSEPORT ETE

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

réserve aux
13 - 23 ans

26€

Quantité limitée

ORLOJ

Le service jeunesse de Nîmes

8 rue de l'horloge
04 66 27 76 86
<http://orloj.nimes.fr>



La Ville avec un accent
Nîmes

Réaménagement de l'espace public au lotissement la Croix d'Arquier

Encore une fois fidèle à ses engagements de campagne, la Municipalité, qui avait promis la rénovation progressive de nos lotissements, passe à l'acte en procédant à d'importants travaux dans le quartier de la Croix d'Arquier.

Objectifs poursuivis :

Les travaux engagés vont permettre simultanément :

- la réfection complète de la voirie et des trottoirs, dans le respect des textes relatifs au déplacement des personnes à mobilité réduite
- le renouvellement des canalisations d'évacuation des eaux pluviales
- l'optimisation et la rationalisation des places de stationnement (par la mise en place de bordures et caniveaux)
- la sécurisation du déplacement des piétons
- la limitation de la vitesse de circulation des véhicules motorisés par la mise en place de dispositifs de type «dos d'âne»
- l'aménagement paysager de l'espace public (voiries, trottoirs et place)

Préalablement aux travaux de voirie, la ville a organisé, en liaison avec le Syndicat Mixte

d'Electricité du Gard, le renouvellement de l'éclairage public et l'enfouissement du réseau de télécommunications.

Préalablement, la communauté d'agglomération Nîmes Métropole a programmé des interventions ponctuelles sur le réseau d'eau potable et d'eaux usées.



L'état actuel de la chaussée

Financement du projet :

	TOTAL	Ville de Saint-Gilles	Participation SMEG
Voirie	460 000 €	460 000 €	
Renouvellement éclairage public	220 000 €	51 300 €	168 700 €
Enfouissement réseau télécommunication	215 300 €	52 400 €	162 900 €
Vidéo protection (génie civil)	31 300 €	31 300 €	
Maitrise d'œuvre	18 200 €	18 200 €	
TOTAL	944 800 €	613 200 €	331 600 €

Agriculture

La production de riz de Camargue en danger

C'est le message qu'ont voulu faire passer les riziculteurs camarguais auxquels le préfet du Languedoc-Roussillon et celui du Gard ont rendu visite le 1^{er} juin, en exposant leurs préoccupations et difficultés.

Comme l'exprime Cédric SANTUCCI, riziculteur depuis 20 ans et conseiller municipal délégué à l'agriculture « les subventions européennes sont en baisse depuis plusieurs années. Dans la future PAC (politique agricole commune), la France a fait le choix de ne pas accorder d'aide couplée au riz : seule la moitié des 800 € par hectare versés

chaque année restera donc attribuée d'ici 2019, ce qui va engendrer un net recul des surfaces, avec pour conséquence une inquiétude pour l'équilibre environnemental camarguais et la santé des exploitations locales.

Les riziculteurs espèrent donc une aide de l'état français à défaut de subventions européennes suffisantes.

De gauche à droite : M. Pierre de Bousquet de Florian, préfet de région Languedoc-Roussillon, M. Didier Martin, préfet du Gard, M. Bertrand Mazel, président du Syndicat des Riziculteurs camarguais et M. Eddy Valadier, maire de Saint-Gilles



Prévention des risques liés à la canicule

Comme chaque année à pareille époque, la Ville de Saint-Gilles active un dispositif de «Prévention du risque Canicule» en direction des personnes âgées et/ou handicapées, vivant à domicile.

RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES

- je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- je passe plusieurs heures dans un endroit frais et climatisé
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- je mange normalement fruits, légumes, pain, soupes
- je bois environ 1,5 l d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- je donne des nouvelles à mon entourage

Le CCAS a la charge de recenser les personnes âgées, isolées, handicapées ou à risque, qu'un phénomène climatique exceptionnel pourrait mettre en danger. Cette inscription volontaire favoriserait l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Les personnes concernées (ou leur entourage) sont priées de se rapprocher du CCAS par téléphone : 04 66 87 78 02, par courrier : 2 rue de la Tour, par e-mail : martine.gay@saint-gilles.fr ou par une visite au bureau

(fermé au public le mardi et jeudi après-midi). L'inscription peut être demandée par un tiers, par écrit : personne physique (parent ou médecin traitant) ou personne morale (service d'aide à domicile).



Missonnade 2015, un très bon cru

Encore une belle et agréable journée en compagnie de nos aînés.

Notre missonnade a réuni pas moins de 350 personnes, qui ont occupé la piste de danse sans relâche jusqu'à 17h30. Le magicien Tony a également impressionné nos invités, visités de table en table, par son adresse.



Le docteur Gérard RIBES prend une retraite bien méritée

Pendant 35 ans, il a arpenté les rues et maisons de Saint-Gilles, tout en étant très présent à la maison de retraite « Les Jonquilles ». Son cabinet du quartier Sabatot lui a permis de connaître et de soigner nombre de Saint Gillois, d'œuvrer dans les associations et d'être à l'écoute de notre société en pleine mutation.

S'il fallait le décrire, on le dirait patient, méticuleux, discret, déterminé, disponible, réactif aux imprévus de son métier ou plutôt de sa vocation, toujours en tenue de service. De nombreux foyers le reconnaîtront dans ces lignes et lui diront « un grand merci » pour toutes ces années passées avec nous dans les moments heureux ou malheureux.

Bonne retraite Monsieur RIBES et prenez soin de vous, comme vous avez pris soin des autres pendant si longtemps.

Info solidarité

Certaines personnes ignorent qu'elles sont éligibles au Chèque Santé (pour contribuer à payer leur Mutuelle) ou à un complément de ressources via le RSA activité.

Faites évaluer vos droits en rencontrant votre référent solidarité au CCAS, muni (e) de : livret de famille, montant des éventuelles Allocations Familiales, allocation logement, ressources individuelles ou du foyer pour les 12 derniers mois (salaires, attestation Pôle emploi, indemnités journalières).

Franchissez le pas pour vous-même ou les personnes qui vous sont proches et qui perçoivent une petite retraite, une allocation adulte handicapé ou une petite allocation chômage.

Accessibilité commerces

Le 1^{er} janvier 2015 était la date limite prévue pour rendre accessibles les établissements recevant du public. Officiellement donc, chaque établissement qui n'est pas accessible ou à jour de sa démarche accessibilité est passible d'une très lourde amende (jusqu'à 225 000 €).

Conscient des contraintes que ces obligations entraînent, et du retard général pour ces investissements, le gouvernement permet aux établissements de se mettre en conformité grâce à l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

Qu'est-ce qu'un Ad'AP ?

L'Ad'AP correspond à un engagement de réaliser les travaux d'accessibilité dans un délai de 3 ans. Sous forme d'un Cerfa (13824*03 pour les cas les plus courants), l'Ad'AP doit être déposé en mairie avant le **27 septembre 2015** dernier délai pour être en règle.

Les solutions sont souvent simples et peu coûteuses. Pour les travaux plus lourds de modification structurelle des bâtiments, il existe des délais et des dérogations (uniquement si le dossier Ad'AP a été déposé !).

L'accessibilité, élément incontournable

Sous le terme accessibilité, sont regroupés tous les équipements qui permettent un

accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Tous les handicaps sont pris en compte : moteur, auditif, visuel, mental, psychique, cognitif.

Quand on évoque l'accessibilité, on a souvent en tête la problématique des fauteuils roulants, mais l'accessibilité regroupe aussi les poussettes, les femmes enceintes, le cumul d'handicaps légers pour nos aînés comme une déficience visuelle liée à des difficultés de déplacement.

Première étape : le diagnostic

Le diagnostic reste un passage obligatoire. Il permet de résumer les points à traiter, de chiffrer les travaux éventuels, de donner un planning. Nous vous conseillons de vous tourner vers la CCI pour avoir la liste des diagnostiqueurs agréés.

Passée cette étape, reste à remplir le dossier que vous pouvez télécharger en ligne ou retirer en mairie, qui en fera l'instruction.

Qui peut ou doit déposer un Ad'AP ?

Tout propriétaire ou gestionnaire d'un Etablissement Recevant du Public qui n'est pas accessible. Plusieurs personnes physiques ou morales peuvent cosigner un Ad'AP. Selon les travaux, il reviendra au propriétaire et/ou au locataire de les effectuer.

Il est possible d'être accompagné par des cabinets spécialisés pour les cas complexes, ou de le faire soi-même après diagnostic.

Informations pratiques :

La mairie reste à votre service pour les retraits de dossiers et pour une première prise de contact. La CCI est organisée pour accompagner votre démarche Ad'AP.

Dossier administratif : MAIRIE : 04 66 87 78 00

Retrait des dossiers : service Urbanisme.

Accompagnement :

CCI NIMES : www.nimes.cci.fr

Votre contact CCI :

M. Olivier Allemand : 04 66 879 868

olivier-allemand@nimes.cci.fr

Site internet accessibilité :

www.accessibilite.gouv.fr

Estagel : une renaissance

« L'art de recevoir dans le Sud dans un cadre d'exception et de renom, un dépensement total à quelques minutes de la capitale gardoise. »

Lié à l'histoire de Saint-Gilles, le domaine d'Estagel comprend une ancienne dépendance datant du IX^{ème} siècle (l'Eglise Sainte Cécile) ; le portail qui faisait corps avec la chapelle peut être admiré au musée du Louvre où il sert de passage entre la salle romane et la salle gothique.



Le domaine d'Estagel a connu dernièrement une transformation remarquable.

Acheté par la famille Baloge, de lourds travaux de rénovations ont été engagés pendant un an pour proposer un lieu de prestige qui soit également convivial.

Au cœur des Costières, le Prieuré d'Estagel propose des salles de réceptions totalement réhabilitées pour cent à trois cents convives, des chambres d'hôtes (dont trois suites) avec piscine et un restaurant ouvert à tous.

Les prestations du Prieuré visent à proposer un espace de vie détente avec sa cave à cigares, son coin lounge et son espace musical, mais aussi de rencontres par la tenue d'expositions, de vernissages et de concerts.

Programme de juillet :

Vendredi 10 et samedi 11 juillet à 21h :

René Bottlang (CH) piano

et Andy McKee (USA) contrebasse.

Programme complet bientôt disponible à l'OT.

Plus d'infos

www.domaineduprieure-estagel.com

Tél. : 04 66 63 51 21

Création d'une Ecole Municipale des Sports

A compter de la rentrée scolaire prochaine, la Municipalité a souhaité mettre en place un dispositif innovant : «l'Ecole Municipale des Sports».

Elle vise prioritairement à permettre au plus grand nombre possible de jeunes de s'initier et de prendre goût à la pratique de différents sports (public limité, dans un premier temps, aux 6 à 11 ans).

Chaque vendredi après-midi (hors vacances scolaires), plusieurs activités physiques et sportives seront proposées par les éducateurs territoriaux sur les différentes installations municipales (stades, halle Chouleur, piscine, plateaux sportifs, skate-park, salle du port). Ces animations ludiques s'adapteront à leur public.

Un autre objectif de l'EMS sera de proposer un apprentissage à toutes les disciplines sportives praticables sur la commune, incitant ainsi ses élèves à adhérer aux diverses associations.

Une école de natation est également envisagée.

L'EMS fonctionnera toute l'année, selon 5 cycles d'environ 7 semaines, au tarif de 12 € par cycle.

Vous serez rapidement tenus plus amplement informés du détail de ce projet, dont les inscriptions ouvriront en juillet, pour un démarrage en septembre.

Rapprochez-vous du service des Sports de la Ville pour connaître le détail de la programmation et le processus d'inscription, dans la limite de 40 enfants par séance.

L'heure des stages sportifs d'été a sonné...

Parmi les activités estivales proposées aux jeunes Saint-Gilloises et Saint-Gillois, des stages sportifs sont destinés aux 8 – 13 ans.

3 semaines de stages sont ainsi dédiées à la découverte d'activités sportives souvent innovantes : natation et jeux aquatiques, sports collectifs (football, rugby, football américain, baseball), sortie à vélo, slackline, activités au skate-park – BMX, trottinette, skateboard, roller), tennis et pêche. Chaque fin de semaine sera dédiée à une sortie à la mer pour pratiquer la baignade et les sports de plage (beach soccer, beach volley et frisbee).

Stages du 6 au 24 juillet, de 9h à 12h, au tarif de 10 € la semaine.

Inscriptions auprès du service des sports pour une, deux ou trois semaines (dans la limite de 40 inscrits par semaine).

Du 27 juillet au 13 août, des animations seront proposées tous les jours de 14h à 17h autour de la piscine : tournois de ping-pong, badminton, slackline, tir à l'arc, jeux de ballon, etc.

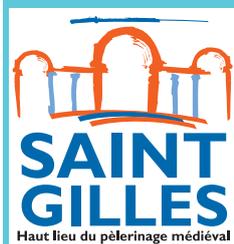
Chaque enfant ayant acquitté son droit d'entrée à la piscine pourra ainsi bénéficier de l'accueil d'un animateur et profiter de nombreuses activités ludiques.



Tchouk ball : un nouveau sport exigeant découvert par les stagiaires pendant l'année



Kin ball : une nouvelle discipline enseignée lors de précédents stages



Ville de Saint-Gilles

Service des Sports

Tél. : 04 66 87 78 06

ou service.sports@ville-saint-gilles.fr

ou www.saint-gilles.fr

rubrique Temps libre, sous-rubrique Sports/stages sportifs

Saint-Gilles a accueilli des archers de très haut niveau

En mai, Saint-Gilles a accueilli un concours FITA (tir olympique), servant de support à la 2ème manche extérieure de la Division Régionale Excellence, alors que le même jour les meilleurs archers Catalans étaient venus défier les meilleurs Languedociens, sur nos terres.

Grâce au travail titanesque des bénévoles du club et de bon nombre d'agents communaux, plus de 200 archers se sont affrontés pendant un week-end, pour le palmarès suivant :

- victoire des Languedociens (qui comp- taient un Saint-Gillois dans leurs rangs) sur les Catalans
- 3^{ème} place par équipe pour les Archers Saint-Gillois en division Excellence arc à poulie

Dominique Novelli a par ailleurs offert un « Trophée de la Mairie » aux officiels catalans présents.



Forum des associations, Rendez-vous incontournable de la vie saint-gilloise

L'édition 2015 du Forum des Association se tiendra samedi 12 septembre, de 10h à 16h30, au boulodrome.

Le tissu associatif local aura à cœur de démontrer sa diversité et son dynamisme dans des domaines aussi variés que la musique, la culture, la santé et le social, l'environnement, les jeux et loisirs, les anciens combattants, le sport et tous ceux qui nous pardonneront de ne pas avoir été cités.

C'est l'occasion pour le grand public de découvrir les richesses associatives, les bénévoles et les savoir-faire aussi nombreux qu'originaux ou tout simplement de s'inscrire à une activité.

Des animations (dont quelques nouveautés) et de nombreuses démonstrations rythmeront cette journée citoyenne, conviviale et festive, qui constitue l'un des événements majeurs de la rentrée saint-gilloise.

Un repas et des grillades pourront être consommés sur place à l'heure du déjeuner.

Cette même journée du 12 septembre sera l'occasion, pour l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de proposer son **vide-grenier, de 7h à 18h** à l'ombre des platanes de l'avenue Cazelles.



Quelques souvenir du forum 2014

Au cœur de la soirée

des 20 ans de la Médiathèque...



Eddy VALADIER ouvre la soirée entouré de ses adjoints, en présence de Rolland GRONCHI et Alain GAIDO (anciens maires), et remercie Fernand SOLER, initiateur du projet de construction du bâtiment.



Le comédien Jordi CARDONE incarne Emile CAZELLES pour une visite des lieux pleine d'humour et de tendresse.



50 choristes du groupe VOCISSIMO, le Chœur lyrique de Camargue, les sopranos Chantal BASTIDE et Jacqueline MEYER, le baryton Alain FONDARY et la pianiste Michèle VOISINET ont procuré un grand moment d'émotion, à l'invitation de Catherine POUJOL (conseillère municipale).



Eddy VALADIER et Berthe PEREZ (adjointe déléguée à la culture) sont aussi médusés que les enfants à l'écoute de cette surprise musicale d'une qualité remarquable.



La cour de la médiathèque décorée par la Jeunesse saint-gilloise constitue un lieu de choix pour de nombreux échanges conviviaux entre les spectacles.



Que serait une fête saint-gilloise sans un hommage à Gilbert BECAUD rendu par Jean-Marie BROYE, président de l'école de musique ?



Encore un cadeau : l'excellent spectacle de marionnettes généreusement offert aux tout petits par la compagnie AZIMUTE



La fanfare BAKCHICH a distillé son répertoire aussi festif qu'hétéroclite pendant l'apéritif et la dégustation de tapas.



Laura TARDIEU au piano, accompagnée par la fanfare, donne le coup d'envoi d'une visite nocturne de la médiathèque.



«Vin sur vin», un récit chanté offert en fin de soirée par Kamel GUENNOU et Bernard BARBIER.



Pas d'anniversaire sans son gâteau gourmand à partager, présenté par Eddy VALADIER.

Saint-Gilles à contes découverts : 20 ans, déjà...



L'atelier «La manufacture verbale», animé par Maurice Tardieu et dont la diversité fait la richesse, a distillé son spectacle annuel.



Les membres de l'association de la Jeunesse saint-gilloise, partenaire du festival, ont retrouvé leurs jeunes années au travers de l'exposition de leurs propres photos... de l'époque.



La soirée inaugurale a réuni les conteurs qui ont fait l'histoire du festival, devant un public fidèle et reconnaissant.



Les bébés et le très jeune public s'approprient aussi les sons, le langage et le sens des mots par le biais du conte.



La chaleur n'a pas empêché un public très nombreux de profiter des spectacles, notamment ici «La petite sirène à la mode sêtoise» par la Cie BAO.



Les seniors ont, pour leur part, profité d'un spectacle tout public, en compagnie des plus jeunes et pour le plaisir de tous.



Un public familial a partagé un repas convivial, animé par un bal folk, dans le sublime parc du château d'Espeyran.



Les conteurs sont également allés à la rencontre du jeune public de la crèche et des écoles au sein de leurs propres établissements.

Les grands rendez-vous

de l'été

Un banquet républicain
pour célébrer la fête nationale

13-14 Juillet *Fête nationale*

Saint-Gilles en Fête

Banquet patriotique et républicain

Lundi 13 juillet

18h30 Concours d'abrivado
19h30 Apéritif dansant
22h00 Feu d'artifice
22h30 Abrivado bandido de nuit
23h00 Bal

Mardi 14 juillet

10h15 Cérémonie officielle
11h00 Défilé
12h00 : Banquet patriotique et républicain
sous les platanes de l'avenue Cazelles
(Réservation en mairie)

Association festivités Saint-Gilles

SAINT GILLES

Taureau piscine

Rendez-vous aux arènes à 21h30 **les 4, 10, 18 et 24 juillet** et **les 1^{er}, 15 et 30 août**.



20^{ème} Féria de la pêche
et de l'abricot

Du 19 au 23 août

20 ans... cela suppose un programme exceptionnel, aux arènes comme en dehors, et c'est justement ce qui vous est offert, pour fêter dignement cette échéance, avec nos rituels appréciés et surtout beaucoup de surprises.

Du 20 au 23 août 2015

20^e Féria de la Pêche et de l'abricot

Saint-Gilles

Samedi 22 août - 11h
Classe pratique (entrée gratuite)
Organisation : CPT

Samedi 22 août - 17h30

Novillada
6 Novillos de la ganadería San Sebastian (Fontanès)
Joaquín GALDOS
Pablo AGUADO - Andy YOUNES

Dimanche 23 août - 11h

Novillada sans Picador
4 Becerras de la ganadería Blohom (Arlès)
Tomas UBEDA - Carlos OCHOA

Dimanche 23 août - 17h30

Corrida de toros
Mano à Mano
6 Toros de la ganadería El Pilar (Salamanque)

Sébastien CASTELLA
Alberto LÓPEZ SIMÓN
Sobresaliente : Jérémy Banti

Renseignements et réservations : 06 15 54 69 46 - Organisation : Toro Pasión

Côté animations, l'association des Festivités a concocté un agenda intense, autour duquel nous savons aussi pouvoir compter sur l'implication des bars et restaurants de la ville, et des associations présentes au village de la Feria.

Expositions, soirée au campo, rencontre des toreros, féria des aînés, soirées musicales, journée dédiée à nos arboriculteurs, concours d'aigri-lade saint-gilloise, abrivado, encierro, embrasement des arènes, toro de fuego, soirées bodega au campo de féria... que pourrait-il manquer pour réussir une belle Féria ?

Côté arènes, l'empresa «Toro Pasión» propose 4 spectacles tauro-machiques, dans la composition desquels on notera la présence de la plupart des triomphateurs de l'édition 2014 et des étoiles montantes du début de la saison 2015.

Fête de la saint Gilles

du 27 au 30 août

Pour clôturer nos réjouissances estivales dans la plus pure tradition, l'association des Festivités finalise les derniers détails d'un programme digne de la volonté de la Municipalité, rejointe en cela par la jeunesse locale, de défendre et promouvoir nos traditions camarguaises.

Aubades, défilé de la jeunesse, abrivado et bandido, encierro, courses aux arènes, course des garçons de café, abrivado longue, défilé à l'ancienne, roussataïo, rien nous a été épargné dans ce programme toujours très dense.

Reste à noter les deux moments qui font, dans cette fête, la spécificité de Saint-Gilles : **l'arrivée des pèlerins** des chemins de Saint-Gilles (samedi 29) et **la gaze au canal** (dimanche 30).

L'été de l'abbatiale

Pas moins de 6 concerts seront donnés au fil de l'été dans l'écrin exceptionnel que constitue notre abbatale.

Mercredi 22 juillet à 19h (église haute)

Leyla Mc Calla : concert de blues – folk, teinté d'influences créoles, dans le cadre du projet «Chemins de Saint-Jacques de Compostelle» du Festival de Radio France (entrée libre).

Lundi 27 juillet à 19h (église haute)

Festival des Abbayes : orchestre Mozart Toulouse, accompagné par la soprano Ariane Wolhuther et le trompettiste Bernard Soustrot (12 €, incluant une dégustation de vin à l'issue du concert).

Dimanche 20 août à 19h (église haute)

Concert de la mezzo-soprano **Jacqueline Mayeur** accompagnée à l'orgue de Claude Schnitzler (12 €. Comité des Orgues de Saint-Gilles)

Dimanche 27 août à 19h (crypte)

Ensemble IRINI : chants du culte marial en Méditerranée, orthodoxes grecs, libanais, syriaques, chypriotes etc. (12 €. Comité des Orgues de Saint-Gilles)



Deux concerts publics seront offerts dans le cadre de la master-class d'orgue organisée du 18 au 27 septembre, avec la «Malmö Academy of Music» :

Samedi 19 septembre à 19h (église haute)

Concert des professeurs **Hans Hellsten et Antonioni** (entrée libre)

Samedi 26 septembre à 19h (église haute)

Concert des élèves à l'issue de la master-class.

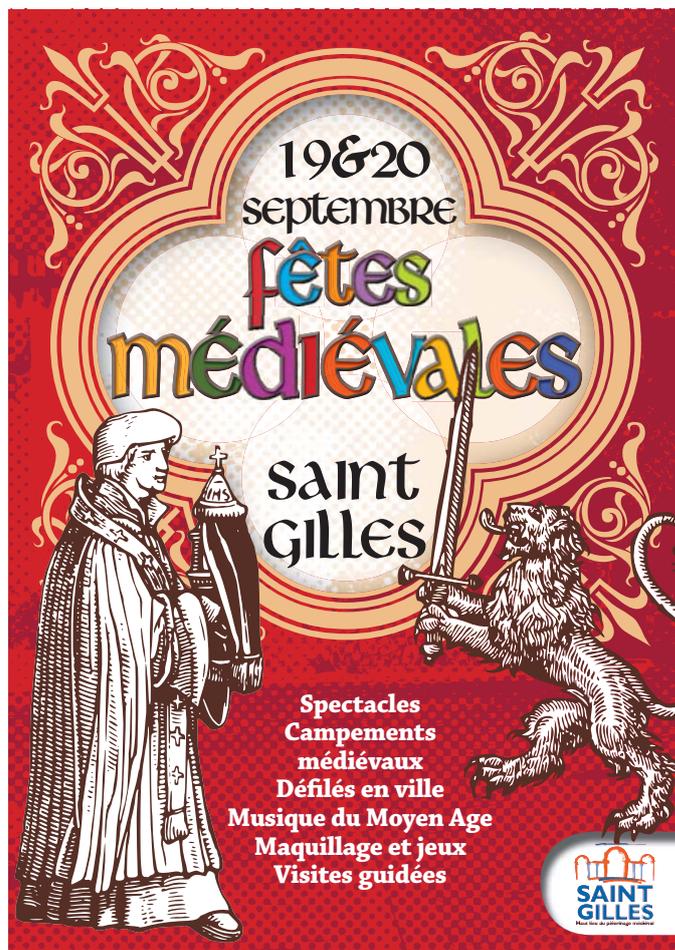
Les places pour ces divers concerts sont en vente à l'Office de Tourisme de Saint-Gilles.

Fêtes médiévales

Les 19 et 20 septembre

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Ville de Saint-Gilles profitera des Journées Nationales du Patrimoine pour, le temps d'un week-end, redonner vie au riche passé de la Ville et valoriser son patrimoine emblématique.

Spectacles, campement médiéval, musique et danses, défilés, randonnée historique, visites guidées et ateliers forment la colonne vertébrale d'un programme en cours de constitution qui, comme chaque année, s'adressera gratuitement à toute la famille.



Les affiches et programmes de chaque manifestation sont (ou seront très prochainement) en ligne sur www.saint-gilles.fr et disponibles dans les lieux habituels.

Tribune du groupe majoritaire

Après 14 mois d'absence G. Collard a enfin eu la bonté d'accorder quelques minutes à Saint-Gilles et au Conseil municipal.

Mélangeant allègrement les noms de nos écoles, la proposition du groupe front national de faire payer les TAP uniquement aux familles dont les parents travaillent a été rejetée par notre groupe.

Au sujet de l'association « Samuel Vincent » et pour faire face au désengagement de l'État, nous avons proposé une baisse de la subvention accordée par la ville, le groupe front national s'y est opposé. Préférerait-il une hausse ? Pourquoi un tel double langage ?

Et que dire du débat sur le vote du compte administratif 2014. Sur près de 20 millions d'euros de dépenses, le groupe front national a déposé deux amendements : l'un sur des dépenses justifiées de l'ancienne municipalité, l'autre sur des dépenses courantes d'achat de cacahuètes à 0,99 € le sachet ou d'« Oasis » à 1,70 € les deux litres. Dérisoire et navrant.

Enfin, que M. Collard se rassure, le dossier relatif au café des arts est entre les mains de la justice. Nous ne l'attendons pas pour faire notre boulot.

Contrevérité, approximation, méconnaissance des dossiers, absence de propositions, convictions fluctuantes, voilà ce qu'aura apporté la présence de G. Collard au Conseil Municipal.

Excellent été à toutes et à tous.

Tribune du groupe d'opposition

Pour une fois, le maire n'ayant pu faire autrement, le dernier Conseil municipal s'est déroulé un Jeudi. Mr Gilbert COLLARD a pu être présent et mettre Eddy Valadier en difficulté car des amendements concernant des dépenses discutables avaient été déposés.

Nous avons refusé de voter une subvention de 24.000 € concernant une association dite : « Samuel Vincent ».

Cette association nous a été présentée comme ayant pour but la réinsertion « de jeunes en difficultés ». Renseignements pris et sauf erreur, le siège de cette dernière est à Nîmes : 27 rue de St Gilles.

C'est un collège d'enseignement adapté sous contrat d'association avec l'état depuis 1991. Il accueille des élèves dont la scolarité est perturbée.

Pendant que le Maire faisait octroyer cette subvention de 24.000 €, il faisait voter, malgré notre opposition, une décision ayant pour but de taxer les familles à hauteur de 2€ par enfant en participation aux frais des activités périscolaires : Bénéfice pour la mairie : 24.000 € !

Cela veut dire qu'il préfère octroyer une subvention et faire payer les Saint-Gillois !

Le café des Arts qualifié par Mr Gilbert COLLARD de « Café Valadier » a été évoqué.

Nous redemandons au maire d'organiser les Conseils municipaux hors des jours de présence obligatoire à l'Assemblée nationale de Monsieur le Député.

Si vous le souhaitez vous pourrez avoir le compte rendu du sonore du dernier Conseil municipal où Mr Gilbert COLLARD était présent sur notre page « SAINT GILLES FAIT FRONT » ou sur le site www.rbmgard

Vous pouvez nous rencontrer à notre permanence de Saint-Gilles au 2 impasse Gambetta.

Bonnes vacances à toutes et à tous. ON NE LACHE RIEN.

Gilbert COLLARD et son équipe

Infos pratiques

Ouverture du Centre des Finances Publiques

Afin d'améliorer la qualité de ses services, le Centre des Finances Publiques de Saint-Gilles propose de nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} juillet 2015 :

Lundi et jeudi : 8h30 – 12h00 et 13h00 à 16h00

Mardi : 8h30 à 12h30. Fermeture l'après-midi

Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Fermeture le vendredi.

Et toujours 24h sur 24 et 7 jours sur 7 sur impots.gouv.fr



Donner son sang, c'est sauver des vies



1 million de personnes sont soignées chaque année grâce à un don de sang. Alors vous aussi, donnez un peu de votre temps... et de votre sang !

Prochaines collectes (de 13h30 à 19h30 pour chacune des dates) :

- **Jeudi 9 juillet** – salle Cazelles

- **Jeudi 8 octobre** – salle polyvalente

- **Jeudi 10 décembre** – salle Cazelles

Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Saint-Gilles

Tél. : 04 66 87 23 16 ou 06 78 52 39 66

Liste électorale

Suite aux dernières élections, la Poste a retourné en mairie de nombreuses enveloppes de propagande pour cause de changement d'adresse non déclaré. Une commission électorale et en cas de recherche infructueuse, procède à la radiation de l'électeur du fichier électoral.

Signalez tout changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune, pour ne pas vous exposer à une radiation et ainsi ne pas pouvoir exercer votre droit de vote lors des prochains scrutins.

On parle de Saint-Gilles dans les médias...

la Gazette

DE NIMES



france bleu **ÉCOUTER LA RADIO** **RÉCOUTER**

Le riz de Camargue en danger

La production de riz est en danger dans le delta du Rhône. C'est le message qu'on veut faire passer les riziculteurs camarguais. Le préfet de Languedoc-Roussillon et celui du Gard leur ont rendu visite lundi près de Saint-Gilles.



Rizières de Camargue. © Maa/PFP

Le riz de Camargue en danger. C'est le message qu'on veut faire passer les riziculteurs de la région. Une petite dizaine d'entre eux ont reçu le préfet de région sur une rizières de Saint-Gilles. Une rencontre pour exposer leurs préoccupations et difficultés.

L'Europe dans le collimateur des riziculteurs
Cela fait plusieurs années que les subventions européennes sont en baisse et dans la future PAC (politique agricole commune), une nouvelle coupe est prévue : au lieu des 600 euros par...

Saint-Gilles La médiathèque s'offre une soirée pour ses 20 ans

Une rencontre aura lieu vendredi 5 juin autour de la musique, des chants, des récits et des visites guidées en nocturne.



Le personnel de la médiathèque prêt pour fêter les vingt ans.

Après une année riche de travaux, la médiathèque Emile-Castelnau de Saint-Gilles a célébré ses vingt ans le 5 juin 2015 autour d'une soirée musicale et culturelle. Une rencontre qui sera l'occasion de présenter aux habitants et à la jeunesse et des programmes.
L'ouverture de cet équipement municipal de 1 200 m² a été une belle démonstration de la construction (aux côtés de l'association des Parents d'Enfants de la Région PAC) et de la jeunesse et des programmes.
Cet anniversaire sera célébré dans les rizières de Saint-Gilles le 5 juin 2015, à 20 heures, en présence de la municipalité et de la jeunesse et des programmes.
« Nous sommes heureux d'être au cœur de notre vie pour partager d'émouvants moments avec vous. Nous espérons le meilleur de votre soirée et de votre présence à notre événement », a déclaré le directeur de la médiathèque, Jean-François Fabre.
L'après-midi sera consacré à la présentation de la médiathèque et de ses programmes. À 15 heures, une visite guidée sera organisée par la municipalité. À 17 heures, une conférence sera donnée par le directeur de la médiathèque, Jean-François Fabre, sur le thème de la culture et de la jeunesse.
L'après-midi sera consacré à la présentation de la médiathèque et de ses programmes. À 15 heures, une visite guidée sera organisée par la municipalité. À 17 heures, une conférence sera donnée par le directeur de la médiathèque, Jean-François Fabre, sur le thème de la culture et de la jeunesse.
L'après-midi sera consacré à la présentation de la médiathèque et de ses programmes. À 15 heures, une visite guidée sera organisée par la municipalité. À 17 heures, une conférence sera donnée par le directeur de la médiathèque, Jean-François Fabre, sur le thème de la culture et de la jeunesse.

Saint-Gilles Pas moins de 350 convives pour la fête du misson

Le rendez-vous gastronomique traditionnel toujours très prisé.



Les élus présents ont eux aussi pu profiter pour aller au service.

C'est une tradition culinaire établie depuis plus de vingt ans. En juin, avant la coupure des vacances d'été, la municipalité invite les habitants de la commune à manger le misson, une spécialité de la région. Cette année, c'est le 10 juin qui a été retenu pour cette fête traditionnelle. Plus de 350 convives ont répondu à l'appel de la municipalité. Les élus ont eux aussi pu profiter pour aller au service.
« C'est une tradition culinaire établie depuis plus de vingt ans. En juin, avant la coupure des vacances d'été, la municipalité invite les habitants de la commune à manger le misson, une spécialité de la région. Cette année, c'est le 10 juin qui a été retenu pour cette fête traditionnelle. Plus de 350 convives ont répondu à l'appel de la municipalité. Les élus ont eux aussi pu profiter pour aller au service. »
Le rendez-vous gastronomique traditionnel toujours très prisé.

SAINT-GILLES Initiation et découverte des traditions et cultures taurines



C'est le mercredi 5 juin qui fut présenté en Marie de Saint-Gilles.

SAINT-GILLES Concert de la pianiste américaine Katy Roberts, ce vendredi !



Concert ce vendredi 5 juin à 21h au Domaine du Pleureur d'Estapel.

SAINT-GILLES Sorties et bons plans, du 05 au 07 juin 2015 !



SAINT-GILLES Balade en camargue avec Autrem'handi



ÉCONOMIE L'activité rizicole gardoise en danger ?



Lundi 1er juin après-midi, à l'invitation de Bertrand Mazel, Président du syndicat des riziculteurs de France et Filière, le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon et le Préfet du Gard ont rencontré des professionnels riziculteurs du département du Gard.
Dans un premier temps, les représentants de l'État ont visité des rizières de Monsieur Cédric Santucci, agriculteur sur la commune de Saint-Gilles exploitant 85 hectares de rizières, qui leur a présenté son activité. L'occasion d'évoquer les problématiques de la profession menacée par la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune). En effet, les subventions allouées aux agriculteurs sont en baisse. De 800 euros l'hectare il y a encore quelques années, elle est passée à 500 euros en 2015 et sera de 300 euros à l'horizon 2019. Du côté des surfaces exploitées, c'est la chute libre avec pour certaines exploitations avec dans le pire des cas, une division par deux des espaces en trois ans.
Seul échappatoire pour les agriculteurs, diversifier leur activité. Mais faut-il encore en avoir les moyens et les ressources ? Enjeux et perspectives de l'activité rizicole gardoise étaient donc au cœur des discussions lors de cette visite.

E. Valadier: « Nous savons où nous voulons aller »

Nouveaux maires (9/12) L'édile UMP de Saint-Gilles se veut résolu et confiant pour l'avenir de sa ville. Il est persuadé qu'elle va se moderniser.



E. Valadier, nouveau maire de Saint-Gilles.

26 | LA VILLE EN PARLE PATRIMOINE

Abbatiale de Saint-Gilles IL FAUT SAUVER LE JOYAU ROMAN

Saint-Gilles lance un programme de restauration de son abbaye, chef d'œuvre de l'art roman provençal oublié.
L'abbaye de Saint-Gilles est un chef-d'œuvre de l'art roman provençal. Elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, elle est en danger de disparition. Le maire de Saint-Gilles, E. Valadier, a lancé un programme de restauration de l'abbaye. Ce programme vise à restaurer les bâtiments de l'abbaye et à les ouvrir au public. Le programme de restauration de l'abbaye de Saint-Gilles est un projet ambitieux. Il vise à restaurer les bâtiments de l'abbaye et à les ouvrir au public. Le programme de restauration de l'abbaye de Saint-Gilles est un projet ambitieux. Il vise à restaurer les bâtiments de l'abbaye et à les ouvrir au public.

Les défis du centre ancien

La Ville et ses partenaires ont choisi de s'engager financièrement pour le transformer.



Le centre ancien de Saint-Gilles.

27 | LA VILLE EN PARLE

Abbatiale de Saint-Gilles IL FAUT SAUVER LE JOYAU ROMAN



Les ruines de l'abbaye de Saint-Gilles.

Convivialité, culture

et traditions...

Jusqu'au 25 juillet

Exposition «Passion de photographes»
à la Médiathèque

Du 10 juillet au 20 septembre

EXPOSITION : «Roselyne Jeolas.
Hommage à une pionnière
de l'archéologie à Saint-Gilles»

lundi 13 et mardi 14 juillet

Fête nationale et banquet républicain
(avenue Cazelles)

mercredi 22 juillet

19h : concert de Leyla Mc Calla
(abbatiale)

vendredi 24 juillet

21h30 : taureau piscine
(arènes - 4 €)

samedi 25 juillet

8h00 : vide-grenier du Tarot club
(avenue Cazelles)

21h30 : spectacle humoristique
avec Bastien Seignouret
«De Mariano a Calogero»
(parvis de l'abbatiale)

lundi 27 juillet

19h : concert dans le cadre du Festival
des Abbayes,
suivi d'une dégustation de vin
(abbatiale - 12 €)

samedi 1^{er} août

21h30 : taureau piscine
(arènes - 4 €)

samedi 15 août

21h30 : taureau piscine
(arènes - 4 €)

du 20 au 23 août

20^{ème} Féria de la Pêche et de l'Abricot

mardi 25 août

18h30 : commémoration
de la Libération de Saint-Gilles
(monument aux morts)

Mercredi 26 Août

21h30 - Anthony Joubert
«Saison 2, le même spectacle
mais avec des musiciens dedans»
(Arènes Emile Bilhau) - spectacle payant
(plus d'informations dans les semaines à venir)

du 27 au 30 août

Fête de la Saint-Gilles

samedi 29 août

17h : accueil des pèlerins des chemins
de saint Gilles et procession
(du pont Bâche à l'abbatiale)

samedi 12 septembre

à partir de 10h : forum des associations
(au boulodrome)

à partir de 7h vide-greniers de l'OMJS
(avenue Cazelles)

samedi 19 et dimanche 20 septembre

Fêtes médiévales



Pour toutes informations :
04 66 87 78 00 ou www.saint-gilles.fr
(spectacles gratuits, sauf mention)

